

Bonjour BLÉNOD

WWW.BLENOD.FR

49 - JUILLET / AOUT 2024
MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE



À LA UNE - PAGE 8

Guide : partez en vacances l'esprit tranquille !

BLÉNOD
lès-pont-à-mousson

**MOUSSON
DU
RIRE
FESTIVAL**

P.7
Cornolti Production :
Mousson du Rire &
Blénod Comedy Club



P.10
50 ans de la Gym
Volontaire



P.12
Caravane des Jeux
Olympiques



SUIVEZ NOUS !



Directeur de la publication:
Bernard Bertelle
Textes: Lola Hody, Maxence Philippot, Ilknur Tosun-Özipek, Michael Mauchauffee
Photos: Ville de Blénod, Lola Hody, P-A Martin, Ilknur Tosun-Özipek
Conception: anagram
Impression: La Moderne

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude
BP 285 - 54 700
Blénod-lès-Pont-à-Mousson

Horaires d'ouverture:
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Permanence le samedi matin de 9 h à 11 h pour "Etat-Civil" uniquement.
(sauf durant les vacances estivales et de fin d'année)
Tél : 03 83 80 43 00
Écrire via www.blenod.fr/contact

NUMÉROS D'URGENCE

- **Sos médecin 54**
(cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie): consultations samedi de 12 h à 20 h et dimanche de 8 h à 20 h, **après appel du 15 ou 3624**
- **Samu: 15**
- **Police Nationale: 17**
- **Pompiers: 18**
- **N° d'urgence européen: 112**
- **Urgences sociales: 115**
- **Enfance maltraitée: 119**
- **Violences conjugales: 3919**
- **Drogue infos services: 0 800 23 13 13**

SOMMAIRE *Découvrez le nouveau Bonjour Blénod !*



P.4-5 BONJOUR LE RECAP' !



P.6-7 BONJOUR L'ACTU' !

- RÉNOVATION DE L'HABITAT : UNE NOUVELLE ACTION PHARE DÉDIÉE AU CENTRE-VILLE
- RETOUR DES APIDAYS : CÉLÉBRATION ET SENSIBILISATION AUTOUR DES ABEILLES
- BILAN AVEC THIERRY CORNOLTI SUR LA MOUSSON DU RIRE & LE BLÉNOD COMEDY CLUB
- DU TERRAIN DE HANDBALL À L'ENTREPRISE



P.8-9 BONJOUR LA UNE !



P.10 BONJOUR LE SPORT !

- LE SPORT FÉMININ BELLÉDONIEN A LE VENT EN POUPE !
- LES 50 ANS DE LA GYM VOLONTAIRE



P.11 BONJOUR LA PROG' !



P.12 BONJOUR L'AGENDA !



P.13 BONJOUR LE ZOOM !



P.14 BONJOUR LA NATURE !

ÉDITO



Il y a un an, se produisaient ce que l'on a appelé "les violences urbaines", révélant divers problèmes tels que la destruction de bâtiments publics et les violences envers les élus.

Un an plus tard, que reste-t-il de ces événements ? Des mesures de protection ont-elles été mises en place pour les personnes impliquées dans la vie publique ? Des financements ont-ils été alloués pour reconstruire ce qui a été détruit ? Mais au-delà de cela, les incivilités, le manque de respect et les agressions verbales ont-ils cessé ? Le sentiment d'insécurité des Français a-t-il disparu ? Je ne pense pas que nous ayons réellement progressé depuis un an.

Les images diffusées par les médias ne font qu'alimenter ce sentiment d'insécurité générale. Et pourtant, nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique, un bien précieux et fragile qu'il faut protéger. La démocratie est essentielle pour vivre en paix. Dans les pays où elle n'existe pas, les peuples sont souvent opprimés. Il nous faut faire vivre la démocratie, accepter que les autres puissent penser différemment, accepter la contradiction et l'échange, et tolérer nos différences.

Le résultat des élections européennes a une fois de plus démontré que notre démocratie est menacée. Avec un taux d'abstention très élevé à Blénod, un vote de rejet via l'extrême droite, et une dispersion des voix, la majorité présidentielle n'a pas su rassurer les Français. Les autres candidatures n'ont pas non plus apporté de nouvel espoir.

La dissolution de l'Assemblée nationale et tout ce qui va en découler jusqu'au 07 juillet va encore plus semer le doute et l'incompréhension chez nos concitoyens.

En tant qu'élu, je prends acte de cette désespérance et, avec les élus de Blénod, je continuerai à renforcer le lien entre les habitants et leurs représentants.

Bernard Bertelle
Maire de Blénod
Conseiller départemental
de Meurthe-et-Moselle



BONJOUR LE RÉCAP'

  @blenod.pam  VilledeBlenod

+ de photos sur les réseaux sociaux, suivez-nous!



Commémoration du 28 avril 2024



Commémoration du 8 mai 2024



Blénod joue en famille



Voyage au Tyrol





Fête du vélo



Fête foraine



Cours MMA / self défense

Belledotrail

BONJOUR L'ACTU !

Rénovation de l'habitat : une nouvelle action phare dédiée au centre-ville

Vous êtes propriétaires d'un logement que vous occupez, mettez en location ou envisagez de remettre sur le marché car il est actuellement vacant. Il se situe dans le centre de Blénod-lès-Pont-à-Mousson. Alors, ce nouveau dispositif pourrait bien vous concerner : l'OPAH-RU.

Mise en place depuis le 18 décembre 2023, cette opération portée par la CCBPAM, concerne aussi les communes de Dieulouard, Pagny-sur-Moselle et Pont-à-Mousson et s'inscrit dans l'ORT (Opération de Revitalisation du territoire). Un objectif commun : accompagner la requalification des centres-villes.



DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

Pendant cinq ans, cette opération va mobiliser des aides de l'Anah pour la rénovation des logements privés. A cela, s'ajoutent des abondements de la communauté de communes et des aides inédites (transformation qualitative des anciens commerces désaffectés en habitat, création d'accès indépendant pour les logements au-dessus des commerces, etc.). La commune n'est pas en reste avec son action en faveur de l'embellissement du patrimoine et la mise en valeur du bâti, soit une aide de 25%, plafonnée à 2.000 €

DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR FACILITER VOS PROJETS

L'OPAH-RU va aussi vous permettre de réunir toutes les informations actualisées sur les aides et les démarches, et de bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé pour le montage de votre projet : sur les aspects techniques et financiers et dans la constitution et le suivi des dossiers.

Son animation a été confiée à SOLIHA Meurthe-et-Moselle qui centralise toutes les informations et démarches.

SANS OUBLIER D'AUTRES POSSIBILITÉS A ÉTUDIER AU CAS PAR CAS

En plus de l'OPAH-RU, il existe d'autres aides qui peuvent avantageusement la compléter.

- Pour les bailleurs : la fiscalité liée à Loc'Avantages (Loc 1, Loc 2 et Loc 3) jusqu'à fin 2024, le Denormandie jusqu'à fin 2027, des aides majorées en cas d'intermédiation locative - une solution pour sécuriser la mise en location
- Pour tout le monde, d'autres aides : façades, fondation du Patrimoine, etc.

BON À SAVOIR

- OPAH-RU = Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain. En centre-ville, elle remplace l'autre OPAH en cours.
- Les aides ne sont pas rétroactives. Il est donc impératif de se renseigner avant de démarrer vos travaux.
- Votre contact SOLIHA 54 au 03 83 30 80 60 les après-midis ou par mail : soliha54@soliha.fr (Vous serez recontactés).

Voie	Numéros impairs	Numéros pairs
avenue Victor Claude	23 à 205	70 à 290
rue du Fort des Romains	1 à 11	2 à 16
rue Saint-Epvre.	1	2 à 18
rue des Ecoles	-	2 à 4.
rue Saint-Guérin	-	6 à 122
square Jean Jaurès	1 à 13	2 à 18
rue des Jardins	-	2 à 8
rue du Pont Mouja	1 à 21	2 à 12
rue du Rouhot	-	2 à 20
rue du Saule	11	-



UNE ACTION COFINANÇÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT

Retour des APIdays : célébration et sensibilisation autour des Abeilles



Les APIdays, événement annuel mettant en avant le rôle crucial des abeilles dans notre écosystème, ont récemment eu lieu à travers la France, et Blénod n'a pas manqué d'y participer. Ces journées nationales, tenues les 15 et 16 juin dans les écoles, puis le 17 juin au Centre Michel Bertelle, ont offert une opportunité unique de sensibiliser le public à l'importance de préserver les abeilles et l'apiculture, tout en célébrant leur contribution indispensable à notre alimentation et à la biodiversité.

L'événement a été l'occasion pour l'association "Une abeille, un rucher, la vie !", gestionnaire du rucher pédagogique municipal, de partager sa passion et son savoir-faire avec le grand public. Diverses activités ont été organisées pour explorer le monde

captivant des abeilles et de l'apiculture : des ateliers ludiques et éducatifs pour tous les âges, des visites du rucher, ainsi que la dégustation et la vente du Miel de Blénod® "toutes fleurs".

Les objectifs des APIdays répondent à plusieurs enjeux sociétaux majeurs, notamment la préoccupation croissante concernant la disparition massive des abeilles et des insectes pollinisateurs en France et dans le monde. Il est donc urgent de protéger la biodiversité végétale et notre environnement en général. Les APIdays constituent un rendez-vous où les apiculteurs peuvent plaider en faveur de mesures concrètes pour la protection des abeilles et le développement de l'apiculture française, en informant et sensibilisant les pouvoirs publics, les médias et l'ensemble de la population.



Bilan avec Thierry Cornolti sur la Mousson du Rire & le Blénod Comedy Club

Cornolti Production s'apprête à célébrer son 20^e anniversaire. Installé à Blénod depuis cinq ans, Thierry Cornolti et son équipe ont déjà organisé trois éditions très réussies du Festival de la Mousson du Rire ponctué par le Blénod Comedy Club. Ces événements sont devenus, au fil des années, des rendez-vous annuels pour les bellédoniens chaque début du mois de mars. Lors des éditions précédentes, en 2022 et 2023, Blénod a eu le plaisir de recevoir Booder, Olivier de Benoist, Anne Roumanoff, D'Jal et le spectacle Amicalement Vamp qui ont comblé les 2 500 spectateurs présents. En 2024, le festival a poursuivi son envol avec une date supplémentaire accueillant Amine Radi, Sellig, Fabien Olicard et Elodie Poux. 3 000 personnes ont assisté aux différentes dates.

Le défi est de taille : réussir à attirer des artistes de renom dans une ville située entre Nancy et Metz. Cependant, la proximité avec le public et la qualité des événements ont créé une dynamique positive. Les spectacles sont soigneusement sélectionnés pour correspondre aux attentes des spectateurs. Cette année, les événements se sont déroulés sur quatre jours, avec une date supplémentaire, offrant une programmation allongée et donc diversifiée.

La communication et la programmation pour le Festival de la Mousson du Rire ainsi que du Blénod Comedy Club de l'année prochaine, débutera fin juin. L'équipe de Cornolti Production est déjà en recherche d'artistes pour l'année prochaine, s'efforçant de trouver un équilibre parfait pour pérenniser cet événement.

Du terrain de handball à l'entreprise

Marc Pelluchon, déjà reconnu pour son engagement dans la communication du BMHB, s'associe à Jennifer Gauvain pour se lancer dans une toute nouvelle aventure entrepreneuriale avec la création de Majenn, une agence de communication polyvalente et innovante. Fidèles à leurs passions pour le handball et la communication, Marc Pelluchon et Jennifer Gauvain ont décidé d'étendre leur expertise au-delà du domaine du handball pour répondre aux besoins croissants en matière de communication dans le bassin mussipontain et au-delà. Majenn offrira une gamme complète de services, allant du graphisme à la gestion des réseaux sociaux, en

passant par la création de sites web, le design print, les relations publiques et la production vidéo. Forts de leurs expériences et de leur connaissance approfondie de la région, Marc Pelluchon et Jennifer Gauvain sont déterminés à faire de Majenn un acteur majeur dans le paysage de la communication locale. Leur vision consiste à fournir des services de qualité, à valoriser l'identité et les valeurs de leurs clients, tout en favorisant l'engagement et la connexion au sein de la communauté.

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.majenncommunication.com ou via
contact@majenncommunication.com





BONJOUR LA UNE !

Le Coup de pouce pour vos vacances

CHÈQUES-VACANCES ANCV



Une aide sous forme de chèques d'une valeur de 100 à 450 euros, destinée aux salariés et retraités pour financer une partie de leurs vacances.
www.ancv.com/obtenir-le-cheque-vacances

AIDE AUX VACANCES FAMILIALES (AVF)



Proposée par la CAF, cette aide peut atteindre jusqu'à 1 000 euros pour les familles modestes afin de couvrir une partie des frais de vacances.
www.caf.fr

PASS RAIL



Pour l'été 2024, les jeunes de moins de 27 ans ont la possibilité d'acheter le Pass rail pour 49€. Il leur est possible de voyager en illimité dans toute la France exception faite des trajets intra Île-de-France. Le Pass rail est valable durant les mois de juillet et d'août sur l'ensemble des TER et des intercitys.
Mis en vente en juin 2024

DÉPART 18 - 25 DE L'ANCV



Pour les jeunes de 18 à 25 ans avec de faibles revenus. Grâce à cela les jeunes éligibles peuvent percevoir jusqu'à 200€ afin de financer un séjour (camping, hôtel, club de vacances...) que ce soit en France ou en Europe.
depart1825.com

SENIORS EN VACANCES DE L'ANCV



Les retraités d'au moins 60 ans et non imposables peuvent profiter de ce programme pour profiter de séjour en groupe ou individuel en France ou en Europe. Cette aide financière peut représenter jusqu'à 50% du prix du séjour (hors vacances) et le senior en profitant peut être accompagné.
www.ancv.com/seniors-en-vacances-sev

AIDE AU PREMIER DÉPART



L'opération a pour but de financer le 1er départ en vacances d'enfants âgés de 6 à 17 ans. Cette opération concerne les familles dont le quotient familial ne dépasse pas 700 euros au premier janvier 2023 et dont les enfants, âgés de 6 à 17 ans, ne sont jamais partis en vacances.
www.caf.fr

CHECK-LIST

QUE FAIRE AVANT TOUT DÉPART EN VACANCES ?

**Pour un séjour de 3 jours ou d'une semaine : c'est la même chose !
Il vous faut penser à de nombreux détails.
Voici une check-list bien utile pour vous aider à ne rien oublier avant vos vacances.**

J - 4 MOIS

Mieux vaut vous y prendre tôt pour profiter du meilleur choix de séjour. **Réservez l'hôtel et le billet (train ou avion) à cette période** (les tarifs y sont préférentiels). Comparez les prix, lisez les avis, renseignez-vous sur les politiques d'annulation et souscrivez à une assurance voyage.

J - 3 MOIS

Vérifiez la validité de vos papiers d'identité pour éviter toute mauvaise surprise au moment de partir. Comptez 2 à 3 semaines pour une carte d'identité ou un passeport (les délais peuvent varier en fonction de la période de l'année).

J - 1 MOIS

Offrez-vous un guide touristique et commencez à **planifier votre programme d'activités**. Gardez à l'esprit un bon équilibre entre visites touristiques, détente et temps libre. Prévoyez également du temps pour vous reposer et vous adapter aux éventuels changements de plan.

J - 15 JOURS

Vérifiez attentivement vos assurances, informez votre banque des dates et destinations de votre voyage. Changez vos devises si besoin et préparez vos médicaments indispensables et leurs éventuelles ordonnances. Pensez à noter les numéros d'urgence.

J - 5 JOURS

Dressez une liste, choisissez une valise adaptée, optez pour des vêtements polyvalents, utilisez des sacs de rangement pour organiser vos affaires, n'oubliez pas vos articles de toilette. **Laissez de la place pour les souvenirs** et vérifiez le poids de votre valise avant de partir pour éviter les frais supplémentaires.



BONJOUR LE SPORT !

Le sport féminin bellédonien a le vent en poupe !



À Blénod, le sport féminin connaît une véritable effervescence, notamment grâce aux équipes locales de football et de handball qui ont brillé au cours de la saison écoulée. Portées par leur talent et leur détermination, les footballeuses et les handballeuses ont offert des performances exceptionnelles, propulsant ainsi le sport féminin au premier plan dans la communauté sportive locale. L'équipe de football féminin de CS Blénod a réalisé une saison remarquable, enchaînant les victoires et les exploits sur les terrains : premières du groupe A de Régional 1 féminine, victoire du premier match de barrage contre Strasbourg Musau, championnes du Grand Est, 64^{ème} de finale avec une défaite aux Tirs aux buts contre l'Olympique de Valence (D3F), 1/2 finalistes de la Coupe Grand Est. Sous la direction de Francis Pizelle elles ont su conjuguer talent individuel et esprit d'équipe pour s'imposer face à des adversaires toujours plus expérimentés. Leur engagement et leur persévérance ont été récompensés par des résultats impressionnants, faisant du club un véritable exemple de réussite dans le pôle football féminin. Il en est de même pour l'équipe de handball féminin du



BMHB, qui a également su briller au cours de la saison, démontrant un niveau de jeu exceptionnel et une cohésion remarquable sur le terrain. Les handballeuses, pour la plupart formées au club, ont su imposer leur expérience et leur détermination en remportant des matchs décisifs et en figurant dans les meilleures deuxièmes de leur championnat de N2. Elles écrivent à nouveau l'histoire cette année avec une nouvelle montée en N1. Menées d'une main de maître par Romain Lafond et Thomas Mattioni, les filles ont réalisé un parcours exemplaire en Coupe de France qui leur a permis de se hisser en 8^{èmes} de finale. L'émergence du sport féminin à Blénod représente une avancée significative dans la reconnaissance et la promotion de l'activité sportive chez les femmes. Grâce à l'engagement remarquable des joueuses, des entraîneurs et des supporters, le sport féminin gagne en visibilité et offre des modèles inspirants pour les générations futures. Ensemble, continuons à encourager et à soutenir nos sportives locales, car leur succès sur les terrains inspire et contribue à façonner un avenir où l'égalité et l'inclusion sont au cœur de nos valeurs.

50 ans de la Gym Volontaire

La Gym Volontaire a célébré ses 50 ans ! Depuis un demi-siècle, cette association propose des activités variées comme le cardio, le renforcement musculaire, le Pilates et les étirements, attirant de nombreux adultes désireux d'améliorer leur forme physique (73 adhérents cette année dont 6 messieurs). L'association répond à une demande croissante d'une activité sportive accessible à tous exercée dans une ambiance conviviale où chacun progresse à son propre rythme. Les cours sont dispensés par Madeline Elisii, animatrice sportive dynamique et qualifiée qui stimule les participants tout en respectant leurs capacités individuelles. Les adhérents cherchent à améliorer leur bien-être physique par la pratique d'exercices visant à améliorer la souplesse, augmenter l'endurance, améliorer la posture en prévenant ainsi les douleurs dorsales et autres problèmes musculosquelettiques. De plus, sur le plan mental, la Gym Volontaire est une alliée précieuse



contre le stress et l'anxiété. Les cours sont proposés à des horaires adaptés aux actifs et aux non actifs (lundi de 18h30 à 19h45, mardi de 9h30 à 10h45 et de 11h à 12h au gymnase Olivier Krumbholz et le jeudi de 18h15 à 19h30 au gymnase Jacques Anquetil). La Gym Volontaire vient ainsi compléter le panel d'activités sportives de la commune, particulièrement appréciées par ceux qui préfèrent les sports individuels. Elle est un véritable atout pour le bien-être et la cohésion sociale depuis 50 ans maintenant.

Pour tout renseignement, contactez Claudette SOBczyk au 06 79 60 80 36 ou adresse mail : claudette.sobczyk@sfr.fr



BONJOUR LA PROG' !



CINÉ DRIVE-IN SUPER HÉROS MALGRÉ LUI

Vendredi 5 juillet 2024 à la tombée de la nuit au Centre Michel Bertelle
Apprenti acteur en galère, Cédric décroche enfin son premier rôle dans un film de super-héros. Un soir, alors qu'il emprunte la voiture de tournage, il est victime d'un accident qui lui fait perdre la mémoire. A son réveil, vêtu de son costume de justicier et au milieu des accessoires du film, il est persuadé d'être devenu le personnage du film avec une mission périlleuse à accomplir. Hélas, n'est pas héros et encore moins super-héros qui veut.

Emplacements de voitures attribués sans réservation. Vente de gourmandises sur place !

En partenariat avec Cravlor

Entrée libre



13 JUILLET – FÊTE NATIONALE

Samedi 13 juillet 2024 à 20h30 au Centre Michel Bertelle

20h30 - Concert des Rose Tickets
Tombée de la nuit - Feux d'artifice
Bal populaire animé par le DJ A3L EVENT
Buvette & restauration sur place

Entrée libre



CINÉ DRIVE-IN - BARBIE

Vendredi 30 août 2024 à la tombée de la nuit au Centre Michel Bertelle
Barbie, qui vit à Barbie Land, est expulsée du pays pour être loin d'être une poupée à l'apparence parfaite ; n'ayant nulle part où aller, elle part pour le monde humain et cherche le vrai bonheur.

Emplacements de voitures attribués sans réservation. Vente de gourmandises sur place !

En partenariat avec Cravlor

Entrée libre



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre 2024 de 9h à 17h au Centre Michel Bertelle

Rassemblement annuel qui permet aux bénévoles de présenter les actions de leurs structures associatives, d'initier les visiteurs aux activités qu'elles proposent à travers animations et des démonstrations dans des domaines variés.

Entrée libre



FÊTE DE LA FERME ET DES TERROIRS

Samedi 21 septembre 2024 au Centre Michel Bertelle
Les produits locaux, les traditions agricoles et l'artisanat sont à l'honneur. Venez découvrir au centre Michel Bertelle un marché fermier exposant des animaux à poil et à plume et présentant des spécialités : fromages, charcuteries, miels, et bien plus encore !

Entrée libre



OCTOBRE ROSE 2024

Dimanche 06 octobre 2024 à 8h30 au Centre Michel Bertelle

4^e édition du challenge Octobre Rose, marche & course organisées par la ville en partenariat avec La Ligue contre le cancer - Comité 54, le centre de coordination Grand-Est dépistage des cancers, l'Assurance maladie 54 et l'association Symphonie.

Entrée libre

BSPORT TERRE 2024 DE JEUX
FÊTE DES ASSOS OUVERT À TOUS
07 SEPT 10H-17H
CENTRE MICHEL BERTELLE
Plus d'informations sur WWW.BLENOD.FR ou 03 83 80 43 00

BLÉNOD
*200 ANIMAUX & DES SURPRISES

FÊTE DE LA FERME & DU TERROIR
SAM. 21 SEPT 10h-17h centre M. Bertelle
BUVETTE & RESTAURATION
03 83 80 43 00 WWW.BLENOD.FR

OCTOBRE ROSE (BLÉNOD)
TOUS MOBILISÉS CONTRE LE CANCER DU SEIN
Petit déjeuner offert
Animation SURPRISE
Training
Restauration sur place

LA LIGUE DÉPISTAGE DES CANCERS Centre de coordination Grand-Est Symphonie l'Assurance Maladie



BONJOUR L'AGENDA !



Allocation de rentrée scolaire

Date limite de dépôt de dossier le vendredi 25 octobre 2024

À la rentrée scolaire, la municipalité verse une allocation aux élèves et étudiants Bellédoniens de - 25 ans (n'effectuant pas une formation en alternance ou à distance). Pour en bénéficier, l'élève doit fréquenter un établissement extérieur à la commune, de la 6^e jusqu'à la 5^e année d'étude après le BAC. En sont exclus les établissements privés du second degré et les élèves scolarisés à la maison.

MONTANTS

Collèges : 6^e, 5^e, 4^e, 3^e = 50 €

Lycée général, technologique et professionnel : seconde, première, terminale = 95 €

Lycée Professionnel : première et terminale pro ou de CAP = 155 €

Enseignement Supérieur = 200 €

Solarisation dans un établissement médical/spécialisé = 50€

La demande est à effectuer en mairie impérativement accompagnée des documents et informations suivantes à adresser au Service Scolaire :

- Certificat de scolarité
- RIB (attention si Majeur, RIB au nom du majeur)
- Justificatif de domicile
- Préciser la date de remise des documents et un numéro de téléphone
- Etablissement scolaire fréquenté et classe Année 2023/2024
- Justifier de la parenté si nom de l'élève différent du nom du bailleur (livret de famille ou attestation sur l'honneur).

Plan canicule

IL EXISTE UN PLAN NATIONAL CANICULE QUI A POUR OBJECTIF :

- D'anticiper l'arrivée d'une canicule
- De définir les actions à mettre en œuvre au niveau local et national pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celle-ci
- D'adapter au mieux les mesures de prévention et de gestion au niveau territorial, en portant une attention particulière aux populations spécifiques identifiées, à savoir les seniors et les personnes en situation de handicap vulnérables.

Le plan national canicule définit 4 niveaux d'alerte :

Niveau 1 - veille saisonnière

Niveau 2 - avertissement chaleur

Niveau 3 - alerte canicule

Niveau 4 - mobilisation maximale

En cas de déclenchement départemental d'alerte et d'urgence, les personnes inscrites volontairement sur le registre nominatif du CCAS sont contactées chaque jour par les agents du CCAS afin de s'assurer de leur état de santé et de leur rappeler les gestes à adopter en cas de fortes chaleurs.

Un espace climatisé est également ouvert et mis à disposition des personnes les plus fragiles et isolées ouvert en semaine et les après-midis sur les week-end et jours fériés.

Inscriptions et renseignements en mairie ou au 03 83 80 43 25

Cérémonie des nouveaux arrivants



Nous souhaiterons la bienvenue aux nouveaux Bellédoniens le 7 septembre 2024 à 9h30 à la salle des Banquets.

Au programme : discours de M^{me} Christelle Haake (déléguée à la citoyenneté et à la population), suivi du discours de M. le Maire, remise d'une sacoche de goodies de la ville, puis petit déjeuner.

Caravane des Jeux Olympiques

Blénod fêtera les Jeux Olympiques le dimanche 28 juillet 2024.

Le Centre Michel Bertelle vibrera au rythme des Jeux Olympiques avec des animations gratuites pour tous, dont la diffusion sur écran géant des épreuves sportives.

La mairie coordonne l'événement en collaboration avec les associations locales, tandis que le Comité national olympique et sportif français assure l'animation des activités. Une journée de divertissement et de célébration à ne pas manquer !





BONJOUR LE ZOOM !

Articulation des travaux du groupe scolaire

Après plusieurs mois d'études, les travaux du groupe scolaire vont être lancés en cette fin d'année, à la suite de la notification du marché public qui doit avoir lieu le 1er octobre prochain. Pour rappel, l'opération coûtera plus de 10 millions d'euros et s'étendra sur 40 mois avec un objectif affiché : effectuer la rentrée 2027 dans un groupe scolaire totalement achevé.

Le projet a été scindé en trois volets distincts :

Le premier consiste en la démolition de l'école maternelle Louise Michel, puis la construction de la nouvelle école maternelle, de la salle de restauration et des locaux périscolaires, avec l'objectif de finaliser ce volet pour le printemps 2026 ;

Le deuxième concerne le réaménagement de la cour de l'école Arthur Rimbaud, qui doit être achevée pour l'été 2025 ;

Le troisième et dernier volet sera celui de la réhabilitation de l'école Louis Aragon, qui débutera à l'été 2026 pour se terminer durant l'été 2027.

Pour éviter d'avoir recours à des locaux modulaires, peu confortables pour les écoliers et les enseignants, un système à tiroir a été mis en place. Ainsi, dès la rentrée prochaine, l'ensemble des plus jeunes maternelles iront à l'école Jacques Prévert tandis que les plus grands iront eux à l'école Louis Aragon, grâce à l'aménagement de 4 classes réalisés par les Services techniques communaux.

Une fois la maternelle et le périscolaire achevés, l'ensemble des classes se trouvant dans l'école Louis Aragon seront transférés dans les nouveaux locaux afin de vider le bâtiment et de permettre sa rénovation. Ce n'est donc qu'à la rentrée 2027 que les élèves de maternelle de Jacques Prévert intégreront le nouveau groupe scolaire et que les élèves du deuxième cycle retourneront, eux, dans l'école Louis Aragon.

Du côté du périscolaire, peu de changements. Le périscolaire du matin se fera, dès 7h30, à la ludothèque. Pour le temps du midi, les élèves d'Arthur Rimbaud continueront d'aller prendre leur repas au centre-aéré, tandis que l'ensemble des autres élèves iront au foyer Ambroise-Croizat. Enfin, pour le périscolaire du soir, jusqu'à 18h30, les élèves de maternelle seront à la ludothèque, pendant que les élémentaires se trouveront eux sur le site de leur école.





BONJOUR LA NATURE !

La gestion du patrimoine arboré de la commune est un sujet qui nous concerne tous.

Les arbres plantés dans le passé doivent faire l'objet d'un plan de gestion pour pouvoir les entretenir au mieux et ainsi anticiper les éventuels abattages qui s'avéreront nécessaire dans le futur.

4 IDÉES FAUSSES SUR LA TAILLE SÉVÈRE DES ARBRES



- 1** La taille sévère provoque une vigueur nouvelle de l'arbre

Ni vigueur nouvelle, ni rajeunissement, la taille sévère est un coup de stress qui génère une repousse anarchique en réaction et qui fragilise l'arbre qui va puiser dans ses réserves.

FAUX
- 2** La taille sévère permet une diminution des risques de casse de l'arbre liés à la prise au vent

Les rejets induits par la taille sévère induisent la repousse de feuilles plus grandes, donc avec une plus grande prise au vent et les rejets sont plus fragiles car moins bien ancrés au tronc. Les tailles sont des portes ouvertes aux champignons aux ravageurs et aux pathogènes, fragilisant encore plus l'arbre.

FAUX
- 3** La taille sévère permet une diminution de l'ombre portée et du nombre de feuilles

Les rejets repoussent nombreux en réaction à la taille sévère dans un réflexe de survie et la surface ombrée reste la même ainsi que le nombre de feuilles à court terme.

FAUX
- 4** La taille sévère permet une économie en termes d'entretien

La première taille enclenche un cercle vicieux qui nécessitera d'autres tailles, fragilisant l'arbre dans ses réserves et dans son intégrité, augmentant les possibilités de maladie et de dépérissement, de risque de casses... pour finir en abattage car l'arbre sera devenu "dangereux"!

FAUX

Un arbre heureux est un arbre qu'on laisse tranquille

“ Il ne reste donc à nos yeux plus aucune raison de tailler sévèrement un arbre. Comme preuve, il faut garder à l'esprit qu'en forêt ou isolé au beau milieu d'un pré, les arbres se sont développés depuis des millions d'années, bien avant l'apparition de l'espèce humaine, en s'adaptant aux conditions de leur milieu sans avoir eu besoin d'aucune taille. ”

par l'architecte des Bâtiments de France 77 - arbreaue77.fr

Dès aujourd'hui nous devons nous préparer à les remplacer par des essences appropriées à leur emplacement en essayant de faire les bons choix face aux modifications climatiques que nous subissons.

Certaines essences d'arbres sont assujetties à diverses maladies ou ravageurs, tels que l'épicéa, le frêne, l'érable, le thuya.

Nous nous efforçons de planter des variétés d'arbres qui remplissent le maximum de critères, tels que :

- l'aspect attrayant pour la faune : oiseaux, abeilles, rongeurs...
- l'aspect décoratif : couleur du feuillage, des fleurs et des fruits...
- l'aspect environnemental : pollen, besoin en lumière, type de sol...
- l'aspect écologique : filtrant pour la pollution, support de biodiversité, régulation du climat local, risque allergique et contraintes physiques...

Le Bloc-notes des conseils

UN IMPORTANT LEGS POUR LA COLLECTIVITÉ

Monsieur Marcel Schneider, décédé le 17 mars dernier à l'âge de 92 ans, a décidé de léguer ses biens à la collectivité, dont la valeur est de plusieurs centaines de milliers d'euros. Cette figure de Blénod, ancien artisan ferrailleur de la rue du Saule, a vécu de nombreuses années sur notre territoire et était bien connu des habitants. L'ensemble des élus ont donc décidé de lui rendre hommage pour cet acte généreux qui bénéficiera à la communauté.

DES TRAVAUX EN GROUPEMENT AVEC LA VILLE DE DIEULOUARD

Afin de garantir la continuité des travaux entrepris par la ville de Dieulouard pour son entrée de ville, le Conseil municipal a souhaité s'associer au projet. Ainsi, les habitations du hameau côté Dieulouard pourront ainsi profiter des aménagements prévus : enfouissement des réseaux, création d'une piste cyclable, sécurisation des abords de la chaussée... Le coût estimé de cette opération pour la partie Blénod s'élève à un peu plus de 150 000 €.

LE RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS ENFANCE-JEUNESSE ADAPTÉ

Afin de répondre à plusieurs situations et d'apporter de la souplesse au fonctionnement pour les familles, les élus ont décidé de modifier le règlement des activités Enfance-Jeunesse :

- L'annulation d'une réservation dans un délai de 5 jours (hors samedis et jours ouvrables) précédant la fréquentation se fera sans condition ni justificatif et ne sera pas facturée ;
- L'annulation d'une réservation dans les 5 jours sera traitée selon différents cas de figure :
 - Si l'information est fournie par mail avec un justificatif : l'absence est excusée et non facturée ;
 - Si l'information est fournie par mail sans justificatif : l'absence est facturée au tarif habituel ;
 - Si l'information n'est pas fournie : l'absence est facturée au tarif majoré.

ÉTAT CIVIL AVRIL / MAI 2024

Naissances : Mayen Bonnet, Méo Roget, Lyzio Coubronne, Cuma Döner, Inaya Isenbart Regnier, Inaya Houari, Hasan Çoban, Ana Marti, Beren Altun

Mariages : Romain Malo et Coraline Jominet, Grégoire Pelczar et Jessica Zouzou

Baptême républicain : Maxence Brun

Décès : Françoise Elien veuve Thouvenot, Josette Barbier veuve Bastien, Ouzna Bakir épouse Salmi, Odette Moritz veuve Garro, Viviane Gardelli

TRIBUNES LIBRES

Majorité

Rénovation de la Résidence Ambroise Croizat

La majorité municipale a validé la participation à un projet de la CARSAT concernant la poursuite de la rénovation de notre résidence autonomie.

37 logements sur 60 devraient être concernés comprenant l'installation de douches, la rénovation des cuisines, le désamiantage et l'installation de terrasses pour un coût estimé d'1,2 millions d'euros.

La majorité poursuit ses investissements dans le patrimoine communale et l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Opposition

BLÉNOD
les-ponts-mousson

DRIVE

CINÉLIGUE
GRAVLOB
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT GRAND EST

CINEMA

SUPER-HEROS
MALGRÉ LUI

CENTRE MICHEL BERTELLE
TOMBÉE DE LA NUIT

Barbie

VENDREDI 5 JUILLET 2024 **GRATUIT** **VENDREDI 30 AOUT 2024**